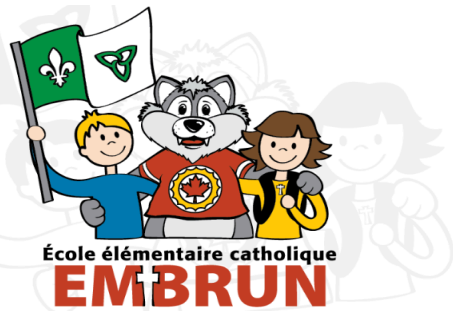




École élémentaire catholique Embrun

Pavillon Saint-Jean

1045, rue Notre-Dame
Embrun (ON) K0A 1W0
Tél. : 613 443-2850 | Téléc. : 613 443-5685

Pavillon La Croisée

1215, rue Saint-Augustin
Embrun (ON) K0A 1W0
Tél. : 613 443-4881 | Téléc. : 613 443-4885

Courriel : eece@csdceo.org

Jean-François Rainville, *directeur*
Claudine Lenhart, *directrice adjointe*

COMMUNIQUÉ DE LA RENTRÉE 2024

L'école élémentaire catholique Embrun est en pleine effervescence à l'approche de la fin des vacances d'été et du début de la nouvelle année scolaire. Nous avons hâte de retrouver vos enfants le mardi 27 août. Ensemble, faisons en sorte que cette année scolaire soit synonyme de succès et de bonheur. La rentrée est une excellente occasion de renforcer les liens et de promouvoir la collaboration entre l'école et la communauté. La communication reste la clé de notre réussite commune!

A) Accès aux lieux scolaires

Par souci de bien pouvoir répondre à vos besoins, nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone pour prendre rendez-vous au préalable.

-Pavillon St-Jean (maternelle à la 2e année) : Tél. (613) 443-2850

-Pavillon La Croisée (3e à la 6e année) : Tél. (613) 443-4881

B) Retard/absence

Il est nécessaire de communiquer avec le secrétariat du pavillon de votre enfant avant 8h30 pour signaler le retard ou l'absence de votre enfant. De préférence, veuillez envoyer un courriel à eece@csdceo.org, ainsi qu'à l'enseignant.e titulaire de votre enfant. Votre message, qu'il soit par courriel ou téléphonique, doit inclure : le nom de votre enfant, sa classe et la raison de son absence. Si votre enfant est en retard, vous devez passer par le secrétariat pour indiquer son arrivée et signer le registre.

C) Communication

Les enseignants titulaires communiqueront l'information relative à la rentrée ainsi que leurs coordonnées au courant de la journée de lundi 26 août.

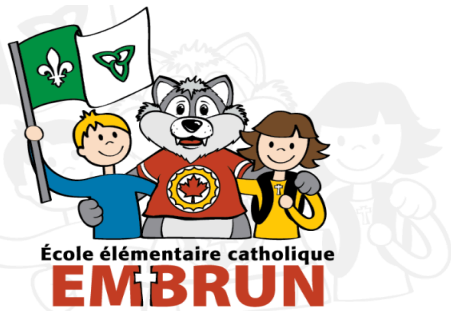
D) Accueil des élèves lors de la première journée

À leur arrivée à l'école, les élèves doivent suivre les indications des membres du personnel et se diriger dans la zone déterminée pour leur niveau. Le personnel enseignant accueillera les élèves dans leurs zones respectives.

Pour les parents qui accompagnent leur enfant du Pavillon St-Jean à l'école le matin de la première journée, nous vous invitons à vous stationner dans le stationnement situé devant l'école. Vous pourrez alors marcher avec votre enfant jusqu'à la porte principale. À partir de là, le personnel accueillera votre enfant et le dirigera vers son enseignant(e). Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école ou dans la cour de récréation. Pour le départ l'après-midi, veuillez suivre les directives du point K).

E) Heures

L'horaire scolaire demeure le même soit de 9h à 15h40.



École élémentaire catholique Embrun

Pavillon Saint-Jean

1045, rue Notre-Dame
Embrun (ON) K0A 1W0
Tél. : 613 443-2850 | Téléc. : 613 443-5685

Pavillon La Croisée

1215, rue Saint-Augustin
Embrun (ON) K0A 1W0
Tél. : 613 443-4881 | Téléc. : 613 443-4885

Courriel : eece@csdceo.org

Jean-François Rainville, *directeur*
Claudine Lenhart, *directrice adjointe*

F) Guichet virtuel

Voici le [lien](#) vers le **nouveau site web** pour le guichet virtuel. Le guichet sera disponible le 27 août 2024.

G) Livret d'information et permissions pour les sorties

Lors de la première journée d'école, vos enfants reviendront à la maison avec un livret de six feuilles à vérifier, remplir, signer pour être retourné par la suite à l'école le plus tôt possible. Nous vous demandons aussi d'aller dans le [guichet virtuel](#) pour accepter les sorties dans la communauté, près de l'école, pour l'année scolaire 2024-2025 par le 8 septembre. Le guichet sera disponible le 27 août.



H) Fournitures scolaires

L'école fournira le matériel d'apprentissage requis pour répondre aux attentes du programme d'apprentissage. Votre enfant doit par contre avoir, une bouteille d'eau bien identifiée avec son nom, un sac à dos ainsi qu'une boîte à goûter contenant un dîner et des collations pour la journée. Afin de garder nos salles de classes propres et agréables, nous demandons à ce que les élèves aient une paire d'espadrille pour l'intérieur ainsi que les espadrilles qu'ils utilisent pour jouer à l'extérieur.

I) Gardiennes et gardiens du dîner

Nous sommes toujours à la recherche de gardiennes et de gardiens du dîner de 12h30 à 13h30 pour faire la surveillance des élèves. Si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé (parents, étudiants, grands-parents), merci de leur partager notre numéro de téléphone, 613-443-2850, afin qu'ils puissent communiquer avec nous.

J) Calendrier scolaire

N'hésitez pas à consulter le [calendrier scolaire 2024-2025](#) du conseil. Veuillez le conserver précieusement, c'est un outil indispensable pour une bonne planification.

K) Arrivée et départ

Merci de suivre les consignes pour faciliter un départ sécuritaire pour les enfants de l'école.

Veuillez noter que les élèves ne pourront quitter la cour arrière (le débarcadère) avant 15h40. Si vous désirez passer prendre votre enfant à un autre temps, vous devez aviser le secrétariat par téléphone ainsi que l'enseignante par courriel. Il pourra par la suite se rendre au secrétariat à l'heure indiquée.



École élémentaire catholique Embrun

Pavillon Saint-Jean

1045, rue Notre-Dame
Embrun (ON) K0A 1W0
Tél. : 613 443-2850 | Téléc. : 613 443-5685

Pavillon La Croisée

1215, rue Saint-Augustin
Embrun (ON) K0A 1W0
Tél. : 613 443-4881 | Téléc. : 613 443-4885

Courriel : eece@csdceo.org

Jean-François Rainville, *directeur*
Claudine Lenhart, *directrice adjointe*

****DÉBARCADÈRE:** Première entrée de la clôture, près de la rue St-Augustin, derrière le Pavillon St-Jean.

Transport en voiture	Pavillon St-Jean	Pavillon La Croisée
Matin	Les parents peuvent déposer leur enfant à l'avant du Pavillon St-Jean (rue Notre-Dame) ou au débarcadère (rue St-Augustin) entre 9h et 9h10. Il y aura une personne qui assurera la surveillance jusqu'à 9h10. <u>Après cette heure, les élèves doivent arriver à l'école par l'entrée principale du Pavillon St-Jean.</u>	Les parents peuvent déposer leur enfant au débarcadère (rue St-Augustin) entre 9h et 9h10 ou à une autre route adjacente à l'école (rue La Croisée). Après cette heure, les élèves doivent arriver à l'école par l'entrée principale du Pavillon La Croisée. <u>Afin d'assurer la sécurité des élèves et des autobus, il est important de ne pas déposer votre enfant à la porte principale du Pavillon La Croisée entre 9h et 9h10.</u>
Après-midi	Élèves de maternelle et jardin, ainsi que leurs frères et sœurs (1re à 6e année): Les parents qui viennent chercher leur enfant en voiture devront le faire par la cour arrière (au débarcadère) à partir de 15h40, soit une fois que les autobus auront quitté la cour de l'école. De cette façon, les parents pourront stationner le long de la clôture et utiliser le trottoir pour venir chercher leur enfant au débarcadère. Élèves de 1re et 2e année ainsi que leurs frères et sœurs (3e à 6e année): Les parents qui viennent chercher leur enfant en voiture pourront se rendre à l'avant du Pavillon St-Jean. Si vous avez des enfants au Pavillon La Croisée, ceux-ci pourront se rendre au Pavillon St-Jean par la cour d'école, et ce, afin de vous éviter de faire deux arrêts en fin de journée. Vous avez toutefois toujours le choix de passer prendre votre enfant au Pavillon La Croisée entre 15h40 et 15h50, soit après le départ des autobus.	Les parents qui viennent chercher leur enfant en voiture devront le faire par la cour arrière du Pavillon St-Jean (au débarcadère) à partir de 15h40, soit une fois que les autobus auront quitté la cour de l'école. De cette façon, les parents pourront stationner le long de la clôture et utiliser le trottoir pour venir chercher leur enfant au débarcadère.

Marcheurs	Pavillon St-Jean	Pavillon La Croisée
Matin	Si votre enfant se rend à l'école par la rue Notre-Dame, il doit emprunter la passerelle située à droite de l'entrée de l'école. Si votre enfant se rend à l'école par la rue St-Augustin, il doit emprunter le débarcadère derrière l'école.	Votre enfant peut se rendre directement à l'école.
Après-midi	Votre enfant quittera l'école à 15h40, soit par la passerelle devant l'école ou par le débarcadère (selon son arrivée le matin).	Votre enfant quittera l'école à 15h40.